

APPEL DE PUBLICATION
Volume 11 numéro 1 ÉTÉ 2017
THÈMES ET RÈGLES DE SOUMISSION DES TEXTES
REVUE SCIENTIFIQUE
DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE FRANCOPHONE DES INTERVENANTS
AUPRÈS DES FAMILLES SÉPARÉES

Les articles recherchés pour cette prochaine parution traiteront notamment des thèmes suivants reliés aux lieux de visites supervisées lors des conflits familiaux.

1. Des approches, juridiques ou psycho-sociales, des programmes, des pratiques auprès des familles séparées prenant en compte les compétences de ces familles.
2. Des expériences de collaboration entre divers professionnels ayant contribué à améliorer la cohérence d'interventions pluridisciplinaires
3. Des innovations dans les services offerts aux familles séparées ayant permis une amélioration de la qualité des services et une plus grande variété de services offerts vu la complexité des besoins de ces familles
4. Des projets favorisant la résolution pacifique des conflits familiaux
5. Des recherches, présentant des résultats afin de mieux comprendre ces nouveaux phénomènes touchant les familles séparées et recomposées (création de nouveaux liens, réorganisation de la parentalité, soutien à la parentalité, ou des recherches concernant l'évaluation de programmes et d'interventions)
6. Des réflexions, perspectives, synthèses sur les enjeux entourant les familles séparées et les intervenants auprès de celles-ci, incluant l'évolution des courants jurisprudentiels contemporains et de la législation, les enjeux et perspectives y reliés;

La date butoir pour recevoir des articles est le 15 mars 2017, pour parution à l'été 2017
--

Règles de soumission des textes

Les articles seront acheminés à la soussignée, directrice de rédaction de la Revue scientifique de l'AIFI et soumis aux membres du Comité de lecture de la Revue qui en feront l'analyse et la révision en fonction des critères de publication de notre revue, soit notamment la pertinence avec le sujet, le caractère contemporain des sources bibliographiques et scientifiques, la rigueur de la forme et du langage dans la présentation du sujet.

A noter que pour faciliter la tâche des membres du Comité de lecture et assurer une plus grande objectivité, les articles soumis pour révision ne comprendront pas le nom des auteurs.

Des articles dits d'opinion pourront aussi être reçus et seront aussi révisés et analysés en fonction des critères de publication de notre revue, soit notamment la pertinence avec le sujet, l'expérience et la compétence de l'auteur en la matière, la rigueur de la forme et du langage dans la présentation du sujet.

Voici les normes de présentation des textes :

- ❖ Les textes doivent être dactylographiés en caractère Arial 12 points, à double interligne et doivent comporter un minimum de 15 pages et ne pas dépasser 32 pages.
- ❖ Ils doivent être accompagnés de brèves notes biographiques (10 lignes environ) de l'auteur qui seront publiées en exergue du texte.
- ❖ Ils doivent être accompagnés d'un résumé de 7 à 10 lignes du texte, qui sera publié en exergue de celui-ci.
- ❖ Les tableaux doivent être soumis à part. Les colonnes doivent être séparées par des tabulations.
- ❖ L'auteur doit fournir une table des matières;
- ❖ Les notes de bas de pages doivent être numérotées consécutivement.
- ❖ La bibliographie doit être placée à la fin du texte et contenir toutes les références insérées par l'auteur dans le texte. Les ouvrages sont cités par ordre alphabétique des auteurs.
- ❖ Les citations de plus de deux lignes de passages de jurisprudence ou de doctrine sont présentés en caractère Arial 12 points, à simple interligne et en retrait;

Je vous remercie de considérer soumettre un article pour parution dans la Revue scientifique de l'AIFI et vous invite à communiquer avec moi par courriel ou par téléphone pour me communiquer votre proposition d'article.

Vous remerciant à l'avance de votre précieuse collaboration, veuillez recevoir, Monsieur, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Violaine Belzile
Avocate et médiatrice familiale accréditée
Directrice de rédaction
Revue scientifique sur les familles séparées (AIFI)
606, Cathcart, bureau 615
Montréal, Québec, Canada H3B 1K9
(514) 271-2486 poste 221
violaine.belzile@rttlegal.ca